



ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT



# Animation Développement Territoires

DISPOSITIF Tiers Temps Chefs de projets

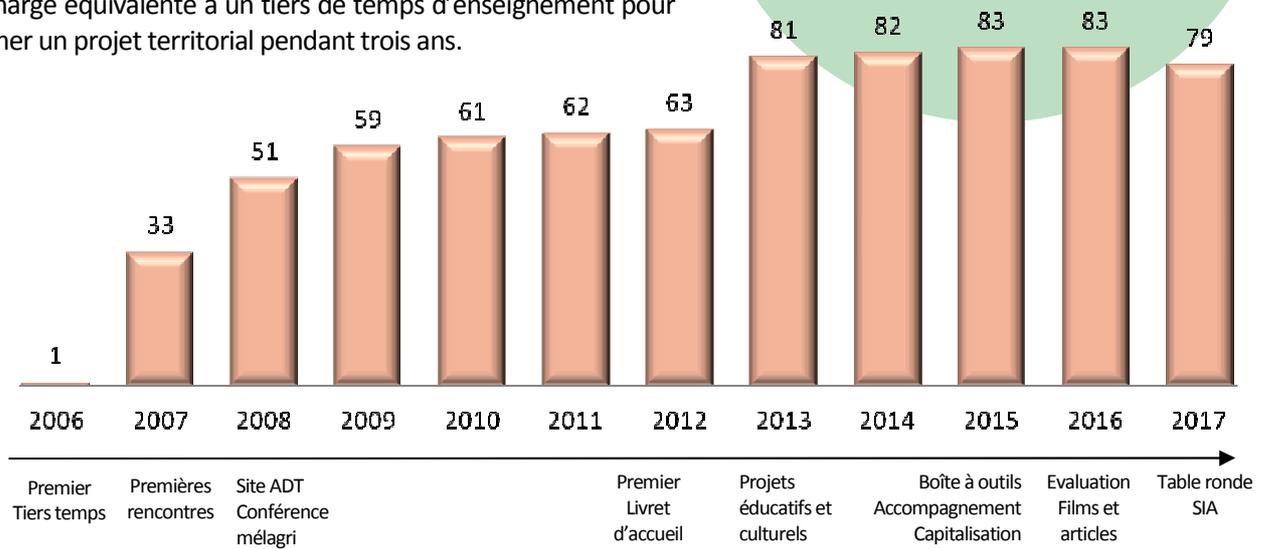
## Les 10 ans des Tiers temps 2007-2017



Séminaire 2011

10 ans = 272 projets

Mis en place en 2007, le dispositif tiers temps répond aux missions locales d'animation et de développement des territoires. Les établissements retenus bénéficient d'une décharge équivalente à un tiers de temps d'enseignement pour animer un projet territorial pendant trois ans.



Séminaire 2016

### Méthode : 4 études

Etude des textes officiels

Enquête auprès des chargés de projet

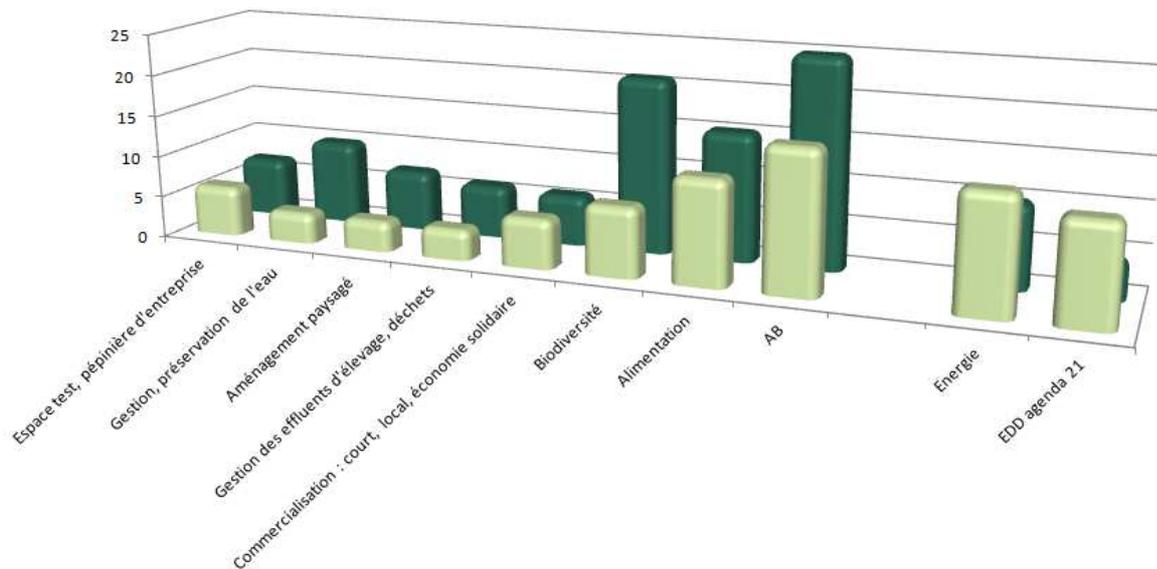
Enquête auprès des chargés de mission ADT-SRFD

Analyse des rapports

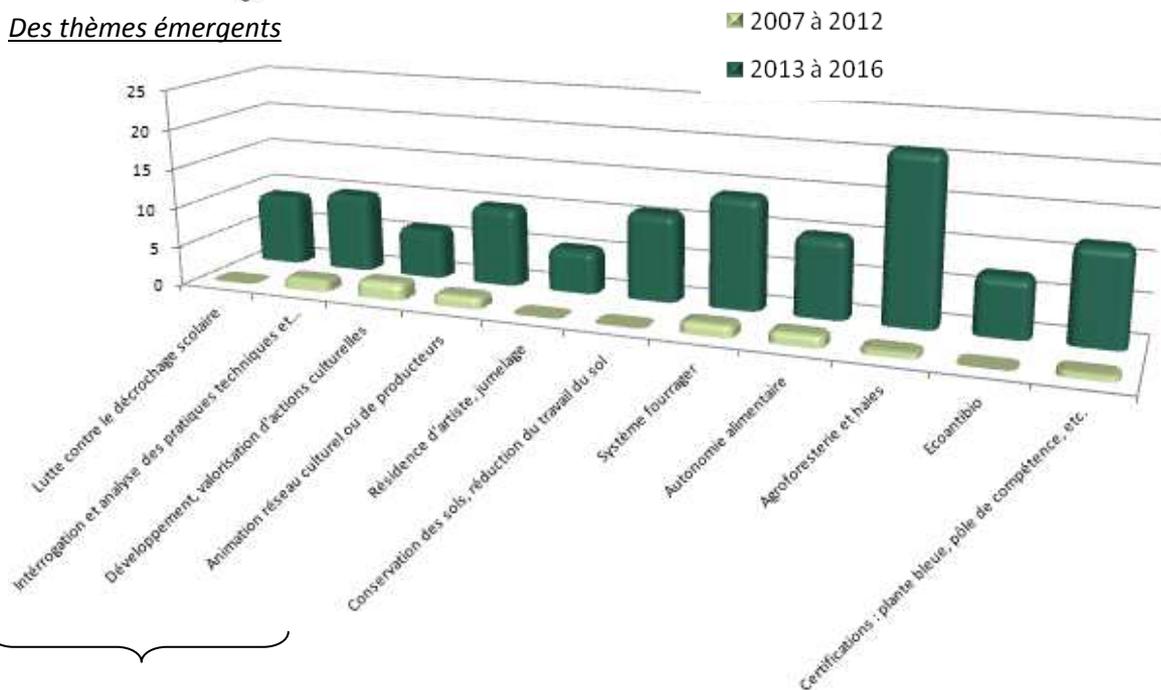
## L'évolution des thèmes des projets Tiers temps au cours des 10 ans

Avec le passage du développement durable à l'agro-écologie, deux tendances se profilent avec une charnière sur 2012-2013 :

### Des thèmes récurrents et deux en diminution



### Des thèmes émergents



Les thématiques éducatives et culturelles introduites dans les notes de service à partir de 2013

## Les atouts du dispositif

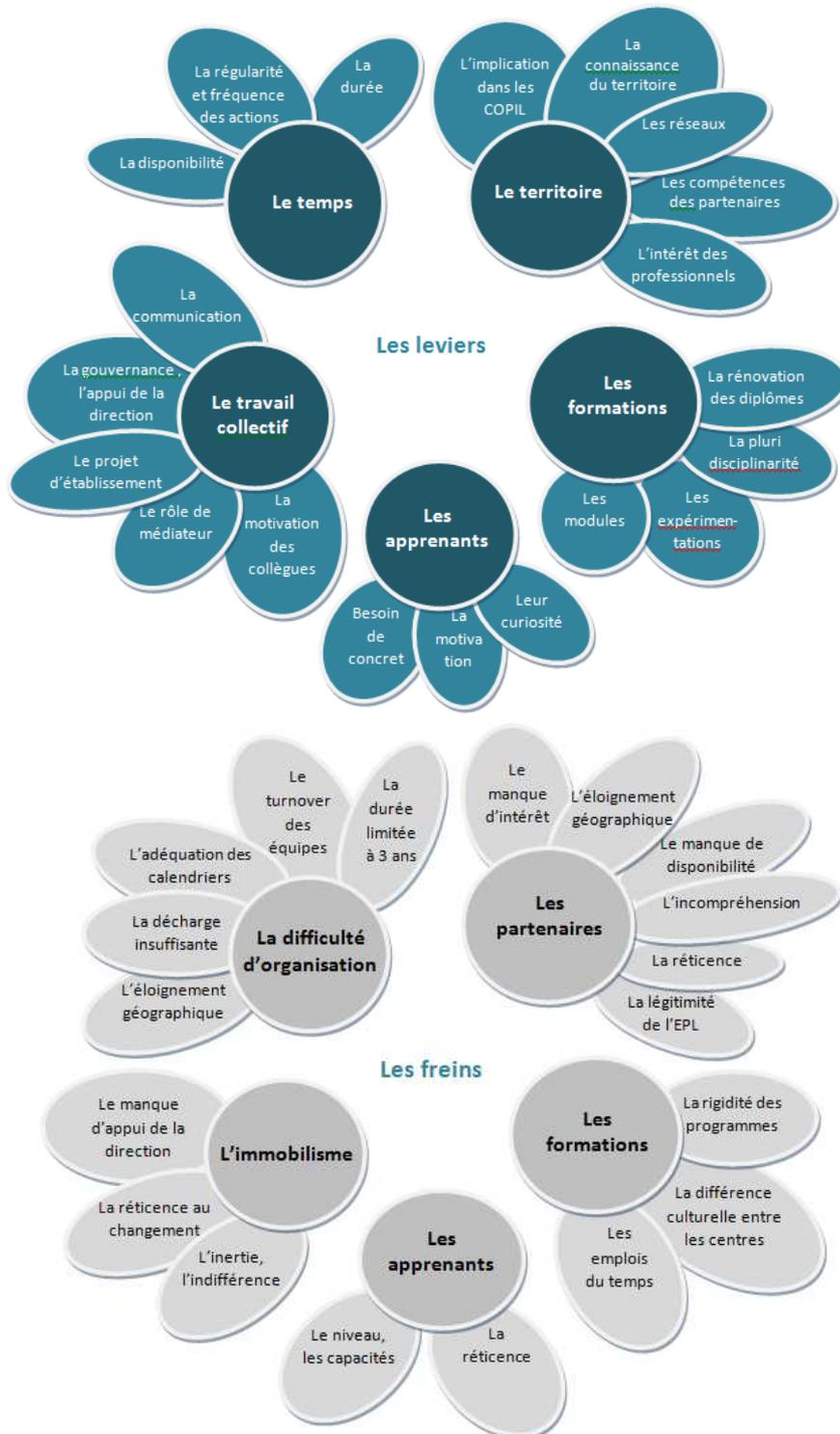
Le dispositif fait éclore des projets qui n'auraient pas existé sans cela.

Il est efficace pour animer et développer des projets territoriaux. Le rôle des établissements dans le territoire en est facilité.

Il met en cohérence la mission ADT avec l'ensemble des autres missions de l'enseignement agricole grâce à des projets en phase avec les orientations des EPLEFPA.

## Quatre facteurs majeurs de réussite des projets

- la force de la dynamique collective interne et externe à l'EPL
- la qualité des partenariats
- l'organisation du temps et des équipes
- la reconnaissance et la légitimité de l'EPLFPA au sein du territoire.



Sans être parfait, par ses démarches collectives de projet, le dispositif TT/ CdP ouvre des perspectives nouvelles pour accompagner les apprenants vers la réussite et l'insertion professionnelle. Il modifie les manières d'enseigner en s'appuyant sur les coopérations liant les partenaires territoriaux, les professionnels et les équipes éducatives. Ces évolutions structurelles, touchent les mentalités, les organisations, les savoir-faire, aussi il est utile de les accompagner dans la durée. Les établissements d'enseignement l'ont bien compris quand ils plébiscitent ce dispositif pour accompagner la transformation de leurs pratiques pédagogiques à partir de leur mission d'animation et de développement des territoires.

## L'animation du dispositif

### Suggestions

#### Les dossiers de candidatures et les rapports

Des rubriques qui s'étoffent en taille et en nombre  
Des rapports adaptés aux projets locaux et non aux projets régionaux  
La qualité et la pertinence des rapports en amélioration

Travailler collectivement la candidature  
Adapter les dossiers aux projets à vocation régionale  
Affiner les critères d'analyse

#### Les séminaires de regroupement

1 par an avec une thématique transversale  
Moyenne des chargés de projet présents : 60%  
Plébiscités pour échanger sur ses pratiques

Poursuivre l'évolution du format laissant place aux échanges  
Créer des rencontres régionales

#### L'accompagnement collectif

Rencontres thématiques depuis 2015 selon des besoins identifiés  
Rencontres inscrites au PNF  
Capitalisations : articles, films, webdoc

Rencontres plébiscitées pour les échanges et réflexions collectives sur les projets (management, implication des différents collectifs, impacts éducatifs et pédagogiques, etc.)

#### Des outils

L'outil de positionnement des démarches ADT et IAE  
Une boîte à outil en co-construction permanente

Utiliser l'outil de positionnement individuellement ou avec accompagnement en fonction des niveaux  
Alimenter la boîte à outils, la faire connaître

#### La communication

La messagerie melagri  
Rôle informatif et administratif assuré, rôle ressources à améliorer  
Le site ADT.educagr.fr  
Utilisation administrative, moins pour la communication

Améliorer l'animation de la conférence  
Revoir la configuration du site internet  
Inciter les chargés de projet à se l'approprier

### Un dispositif plébiscité

La décharge de temps est un moyen efficace pour développer des projets de territoire. Le dispositif évolue et s'adapte aux orientations ministérielles et aux objectifs pédagogiques, d'insertion des apprenants, de recherche et développement et de coopération internationale.

Le dispositif participe au renforcement des dynamiques territoriales et la reconnaissance des établissements dans leur territoire. Ancré sur des projets techniques, culturels, éducatifs ou territoriaux, le dispositif offre la possibilité aux apprenants de participer à des situations concrètes motivantes. Dans le prolongement des référentiels rénovés, le dispositif offre des opportunités pour renouveler les manières d'enseigner.

